

Ecrit par le 11 avril 2025

Jeux olympiques 2024 : la Ville d'Avignon offre 1.000 places pour des rencontres de foot au Vélodrome



La **Ville d'Avignon** a annoncé offrir 1.000 places pour deux rencontres de football qui se dérouleront dans le cadre des Jeux Olympiques. Ces deux parties de foot féminin seront des matchs à élimination directe qui auront lieu au stade Vélodrome, à Marseille, fin juillet. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

Avignon continue de vivre son été 2024 au rythme des Jeux Olympiques de Paris. Et pour fêter la tenue de cet évènement planétaire sur le territoire national, la Ville d'Avignon a décidé de faire plaisir et de faire profiter ses habitants en offrant 1.000 places pour deux matchs de football féminin, à savoir Allemagne-Australie et USA-Allemagne, respectivement le jeudi 25 juillet, à 19h et le 28 juillet, à 21h.

Ecrit par le 11 avril 2025

Pour les plus jeunes et pour éviter tous frais de déplacements, la Ville d'Avignon met à disposition des cars avec des départs prévus avenue Pierre de Coubertin, à partir de 13h le 25 juillet et à 15h le 28 juillet. Plusieurs modalités sont à connaître : tout mineur devra être accompagné par un adulte, les billets sont digitaux et nominatifs (donc prévoir une carte d'identité) et le nombre de places est limité à quatre par personne.

Pour participer à cette initiative et obtenir votre « ticket d'or », il vous suffit de vous inscrire sur le lien suivant : service.sports@mairie-avignon.com

Entraînement ouvert au public pour l'équipe de France de BMX à Sarrians

L'équipe de France (femme et homme) de BMX, sélectionnée pour les Jeux Olympiques est actuellement en terres vaclusiennes pour s'entraîner à quelques jours du début de la compétition à Paris. Le choix d'installer ce camp d'entraînement à Sarrians apparait comme logique étant donné le nombre important de vaclusiens qui composent la délégation.

Ce jeudi 18 juillet 2024, à 18h30 (il faut être sur place pour 18h), il sera possible s'assister à un de leurs entraînements sur la piste de Sarrians, située au 22 avenue de la Camargue. Les vaclusiens qui s'y rendront pourront réaliser des images des champions et apercevoir [Florian Rousseau](#), le directeur du programme olympique à la Fédération Française de Cyclisme sur piste.

Apero Pop Rock ce samedi à Sarrians



Pour sa 3ème édition de l'Apero Pop Rock, l'Union Musicale Sarriennaise vous propose un concert unique de chansons variétés françaises et internationales

Ecrit par le 11 avril 2025

Fort de son succès depuis 3 ans, l'Union Musicale Sarriannaise sous la direction de Sylvie Rogier nous propose un pur moment de convivialité pour saluer l'arrivée de l'été. Un moment musical à partager entre amis ou en famille. De la musique, du bon vin, de la bière, de bons produits... et un invité le chanteur Etienne Curron Alsamia. Concert à 20h15.

Vignerons invités

Domaine Maison Sinnae. Laudun. Frédéric Dejoie.

Domaine de Cabridon. Sarrians. Sébastien Bouteille.

Domaine Maître Curnier. Vacqueyras. Bénédicte et André Viougeas.

Brasserie artisanale du Ventoux. Carpentras. Alexandre De Zorzi.

Les stands culinaires invités

Les escargots du Ventoux. Bédoin. Marion et Gaspard. Assiettes chaudes d'escargots et autres produits
Le jardin des coquillages. écailler Avignon. Nathalie. Plateau d'huîtres, crevettes et crustacés ...et boissons

A&C Le Primeur de la Gare. Pernes les Fontaines. Charlotte Bourret (plateau anchoïade - tapenade - plateau de fruits - plateau fromages)

Ô Papilles. Rôtisserie. Avignon. Anaël Trazic (assiette de jambon braisé et légumes grillés)

Michel Meissonnier et Christian Etienne donneront 1 verre (prêté et à récupérer) + 1 jeton dégustation vin par personne à l'entrée du site.

Samedi 15 juin. A partir de 19h30. Place du 1er Août 44 (place de la Mairie). Sarrians.

Sarrians : Quand BMX rime avec seconde chance

Ecrit par le 11 avril 2025



Le club de BMX de Sarrians vient de signer une convention avec le Ministère de la Justice afin d'accueillir des jeunes condamnés à des Travaux d'intérêts généraux (TIG). Si une centaine de structures vauclusiennes ont déjà mis en place ce type de partenariat, il s'agit seulement du second club sportif à faire de même dans le département.

« Nous avons eu la chance de recevoir beaucoup pour faire grandir ce club afin qu'il devienne ce qu'il est aujourd'hui. En retour, il nous a semblé normal de redonner à ce territoire », insiste [Stéphane Garcia](#), le président [du club de BMX de Sarrians](#) pour expliquer la convention qu'il vient de signer avec le Ministère de la Justice afin d'accueillir des jeunes condamnés à des Travaux d'intérêt généraux (TIG).

Après l'Orange football club, il s'agit seulement du second club du département à signer ce type de partenariat dans lequel une centaine de structures se sont déjà engagées en Vaucluse.

Dans ce cadre de cette convention, 3 jeunes du Comtat Venaissin accompagnés par [le SPIP 84](#) (Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Vaucluse) vont être accueillis simultanément dès cette semaine au sein du club sarriannais. Pris en charge par 3 parrains, ils participeront à l'entretien, au nettoyage et au fonctionnement du site sportif figurant parmi les 4 CPJ (Centres de préparation aux jeux) de Vaucluse désigné dans le cadre des ultimes préparatifs des JO Paris 2024. Deux jeunes aideront des

Ecrit par le 11 avril 2025

entraîneurs, notamment dans la mise en place des ateliers de travail, et un autre jeune sera sous les ordres du responsable logistique du site.

Bien évidemment, ces jeunes, dont la sanction la plus lourde s'élève pour l'un à 210 heures de TIG, ont été seulement condamnés pour de petits délits (circulation sans permis, conduite sous l'empire de l'alcool ou de stupéfiants, outrages et rébellion...). Cette alternative à l'incarcération a donc pour objectif de donner une seconde chance à ces jeunes Vauclusiens.

« Notre but est d'essayer d'accompagner avec bienveillance ces jeunes vers la réussite. »

Stéphane Garcia, président du club de BMX de Sarrians

« Notre but est d'essayer d'accompagner avec bienveillance ces jeunes vers la réussite, d'offrir des perspectives, espère le président du club de BMX. Et si on arrive à ce qu'un seul d'entre eux devienne bénévole ou s'investisse dans une association alors nous aurons gagné. »

Comme à l'accoutumé, si l'annonce de ce type de démarche a généré une série de commentaires désobligeant sur les réseaux sociaux, « l'ensemble des membres du club est ravi de cette initiative » se félicite Stéphane Garcia.

L'actuelle convention, signée notamment en présence de Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras, et Annie Perez, référente territoriale du travail d'intérêt général Vaucluse pour le SPIP est valable pour une durée de 5 ans, renouvelable.

« De quoi atteindre les JO de Los Angeles », annonce Stéphane Garcia, heureux d'offrir cette nouvelle chance dans le cadre d'un club accueillant l'équipe de France de BMX ainsi qu'un champion du monde de la discipline qui a tout pour devenir un modèle référence.

Ecrit par le 11 avril 2025



9 communes vaclusiennes récompensées au concours Villes et villages fleuris 2023

Ecrit par le 11 avril 2025



9 communes vaclusiennes ont été récompensées par [Vaucluse Provence Attractivité \(VPA\)](#) lors du concours 'Villes et villages fleuris 2023' pour leurs efforts d'embellissement du cadre de vie.

Chaque année, l'agence du développement, du tourisme et des territoires Vaucluse Provence Attractivité, par délégation du [Département](#), organise le concours 'Villes et villages fleuris'. Ce dernier récompense et valorise les efforts d'embellissement du cadre de vie réalisés par les communes vaclusiennes participantes.

Les prix ont été remis le mercredi 20 décembre à l'Hôtel de Sade à Avignon par [Dominique Santoni](#), présidente du Département de Vaucluse, et [Pierre Gonzalvez](#), président de VPA, à 9 communes vaclusiennes :

- La commune de **Buisson** a reçu le premier prix dans la catégorie 'commune de moins de 500 habitants', ainsi que le prix spécial du Patrimoine pour son pigeonnier.
- La commune du **Beaucet** a reçu le second prix dans la catégorie 'commune de moins de 500 habitants'.

Écrit par le 11 avril 2025

- La commune de **Viens** a reçu le prix Coup de cœur du jury dans la catégorie 'commune de 501 à 1000 habitants'.
- La commune de **Lagnes** a reçu le premier prix dans la catégorie 'commune de 1001 à 3500 habitants'.
- La commune de **La Bastide des Jourdans** a reçu le deuxième prix dans la catégorie 'commune de 1001 à 3500 habitants'.
- La commune de **Beaumont-de-Pertuis** a reçu le troisième prix dans la catégorie 'commune de 1001 à 3500 habitants'.
- La commune de **Sarrians** a reçu le premier prix dans la catégorie 'commune de 5001 à 10 000 habitants'.
- La commune de **Morières-lès-Avignon** a eu les encouragements dans la catégorie 'commune de 5001 à 10 000 habitants'.
- La commune de **Lauris** a reçu le prix spécial Jardin familiaux.

V.A.

Domaine « Dames de Lune » à Sarrians : des vins qui respirent la féminité et l'élégance avec Lydie Alonso

Ecrit par le 11 avril 2025



Avec quatre hectares, c'est l'un des plus petits domaines de l'AOP Vacqueyras et il date de 1852. Pourquoi ce nom ? Lydie Alonso représente la 4ème génération de « dames », après Rose, l'arrière-grand-mère, Andrée, la grand-mère et Roselyne, la maman. Et « lune », parce qu'il s'agit de vignes en biodynamie, c'est-à-dire basées sur le calendrier lunaire.

« De mères en filles, on est bien » clame-t-elle ! « Mes blancs (45% Viognier - 35% Grenache blanc) me ressemblent, ils ont une typicité. Avec les rosés, je les vinifie pour moitié en cuve inox et pour moitié en 'dame-jeanne' ». Pour les plus jeunes, ce terme désigne une bonbonne de verre ronde, avec un goulot étroit, munie de deux poignées et enveloppée dans de l'osier ou du plastique pour sécuriser son transport.

Après avoir fait des études de gestion, s'être occupée de chevaux et avoir vu grandir ses enfants, suivi les cours de l'Université du Vin à Suze-la-Rousse et travaillé pendant 10 ans à « La Fontaine du Clos » de la famille Barnier à Sarrians, Lydie Alonso décide de créer son domaine en 2014. D'abord, elle vend ses raisins à des vinificateurs, puis en 2017, elle se lance et vinifie pour la 1ère fois : 600 bouteilles. Elle acquiert trois cuves et la production augmente, 800 cols en 2018 et 5 000 en 2022. Comme elle ne met pas tous ses œufs dans le même panier, elle égrène le résultat. « 970 bouteilles de blanc, 1 100 de rosé, 1 600 de Tradition rouge, 7 400 cols haut de gamme Vacqueyras et 1 400 d'IGP Méditerranée rouge sans sulfite ajouté ».

Ecrit par le 11 avril 2025



Ecrit par le 11 avril 2025

Lydie Alonso et sa production dans les trois couleurs © Andrée Brunetti

Même si son mari l'aide (c'est lui qui a trouvé le nom du domaine), c'est elle qui décide et gère seule le domaine. « J'ai presque fini de rembourser mes emprunts, 98% de ma production est vendue à proximité. Dans les salons, les marchés (Mazan, Séguret), les bistros, les restaurants gastronomiques. Je livre 'La Chevalerie' de Philippe Galas à Malaucène, 'L'Hôtel Montmirail' à Valréas, le 'Bistro 23' à Courthézon, 'Le grenier à vins' à Avignon ».

A quelques semaines du « Ban des vendanges », elle n'est ni inquiète, ni pressée. « J'attaquerai sans doute la récolte 2023 par les blancs, fin août. On a un été normal, chaud, mais les nuits sont fraîches. La pluie de mai et juin a provoqué un peu de mildiou, mais heureusement, seules les feuilles ont été touchées, pas les grains ». Pour vendanger, pas besoin de partir à la recherche de saisonniers : « Je vends 75% de vendanges fraîches, les 25% qui restent représentent 5 000 bouteilles, la moitié en AOP Vacqueyras, l'autre en IGP Méditerranée, mais les parcelles sont toutes petites. Du coup, avec la famille, les amis, en 4 fois 1h30 par semaine avec une douzaine de personnes, c'est fait ! ». Elle poursuit : « Je taille, j'épampré, j'ébourgeonne, et comme le tracteur ne passe pas dans certaines parcelles, du coup, je désherbe à la main, je ne vous dis pas combien d'heures j'ai passées à biner entre les rangs de vignes ».

Ecrit par le 11 avril 2025



Ecrit par le 11 avril 2025

Lydie Alonso et sa chienne Inès © Andrée Brunetti

Pourquoi la biodynamie ? « C'est ma mère qui utilisait cette méthode dans son potager, en fonction de la lune. Quand elle est montante, selon le calendrier lunaire, elle donne de l'énergie à la plante, aux parties hautes. Quand elle est descendante en revanche, elle donne de l'énergie aux racines, c'est le moment où il faut planter ». Lydie Alonso a aussi recours à la macération carbonique, c'est une technique qui permet de vendanger les grappes entières, sans foulage ni éraflage, en les déversant dans les cuves de fermentation saturées de gaz carbonique de manière à enlever l'oxygène. « Il n'y a pas de bactéries, les enzymes font tout le travail. Je les ramasse délicatement, pas un gramme de jus ne sort. Et quand je les écrase avec la peau, les pépins et la pulpe, elles ont davantage de saveur, de couleur, d'arômes. Le jus est plus fruité et les tannins plus soyeux » explique-t-elle.

Cette aventurière de la vigne, quasiment autodidacte est viscéralement attachée à cette terre où toute sa famille a vécu et travaillé depuis plus de 170 ans. « C'est une petite production, certes, mais elle me tient à cœur, c'est toute ma vie ».

Agression de maires et d'élus : 'les fantassins de la République' tirent la sonnette d'alarme

Ecrit par le 11 avril 2025



Excédés par la multiplication des agressions à leur rencontre, les maires de Vaucluse ont décidé de lancer un cri d'alarme. En effet, le nombre de violences verbales et physiques contre les élus a bondi en France de 32% entre 2021 et 2022, et le Vaucluse n'est pas épargné. Plusieurs incidents récents ont engendré un ras-le-bol, que les élus du département n'entendent plus laisser passer.

Jusqu'à présent on disait que les maires étaient à portée d'engueulade. Ce n'était pas toujours agréable mais, de leur propre aveux, cela faisait partie du 'job'. Aujourd'hui, ces élus de terrains sont désormais de plus en plus à portée de coups et ça ils ne le tolèrent plus. Les récentes menaces de mort à l'encontre du maire de Cairanne ainsi que l'agression d'un des adjoints de Lauris n'ont fait qu'illustrer cette inquiétante tendance générale.

« La situation préoccupante des actes de violence envers nos élus locaux est un sujet d'actualité récurrent, s'alarme Pierre Gonzalvez, président de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Malheureusement, le département n'est pas épargné par cette vague de violence envers les élus de la République. Ces faits s'additionnent et s'accroissent. Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »

« Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »

Ecrit par le 11 avril 2025

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Une tendance de fonds à l'échelle du pays

Face à cette tendance de fonds, encore illustrée ce week-end au niveau national par l'incendie du domicile du maire de L'Haÿ-les-Rose, mais aussi par le dramatique décès du maire de Signes dans le Var en 2019, renversé par la camionnette d'un maçon alors qu'il tentait de s'interposer contre un dépôt d'ordures sauvages, ou lorsque le maire de Saint-Brévin, en Loire-Atlantique, a démissionné suite à l'incendie de ses véhicules et de la façade de son domicile en pleine nuit en mars dernier, l'AMV a donc souhaité réagir contre ces agressions à répétition. Et ce d'autant plus que des élus de Vaucluse viennent eux aussi d'être confrontés à des actes de violences verbales ou physiques qui connaissent une explosion en France.

Leur nombre a ainsi bondi de 32% en 1 an, en passant de 1 720 actes en 2021 à 2 265 en 2022.

« Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort. »

Menaces proférées contre le maire de Cairanne



De gauche à droite : Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique à Mormoiron,

Ecrit par le 11 avril 2025

Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes, Roger Rossin, maire de Cairanne, Michel Terrise, maire d'Althen-des-Paluds, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, Jean-François Lovisol, député de la 5e circonscription de Vaucluse, Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, Thierry Dernis, adjoint à la voirie de Lauris, et André Rousset, maire de Lauris.

Le 8 juin dernier c'est Roger Rossin, maire de Cairanne qui a été menacé de mort. L'élu constate pour la seconde fois un affichage sauvage d'un épaviste sur les panneaux directionnels, les feux tricolores, les candélabres, et le mobilier urbain le long de la route Départementale 8.

« Cela enlève la peinture quand on essaye de les décrocher, constate alors agacé le maire de Cairanne. J'ai donc eu la faiblesse d'appeler le numéro figurant sur l'annonce pour expliquer que ce type d'affichage était soumis à autorisation et que là où il les mettait cela n'était pas possible. Je lui ai demandé de venir les enlever. La personne m'a répondu 'qu'il sent foutait, qu'il faisait ce qu'il voulait et qu'il devait travailler'. »

« Je lui alors précisé que je devrais alors le verbaliser, poursuit Roger Rossin. Il m'a alors répondu 'Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort'. »

Même si c'est la première fois que cela lui arrive en 10 ans de mandat, le maire de Cairanne n'envisage pas forcément de porter plainte. Ces collègues maires de l'AMV, le sous-préfet de Carpentras et la préfète du Vaucluse l'y incite pourtant.

« Même si j'ai du mal à croire que la plainte débouchera sur une interpellation et une condamnation, j'ai finalement porté plainte, ajoute-t-il. Je n'ai pas peur de ces menaces mais je n'accepte pas le côté irrespectueux de l'institution et la violence gratuite de ces propos. » L'enquête est en cours...

« Je vais te retrouver et je vais te tuer. »

Menaces proférées contre un des adjoints de Lauris

Le 13 juin dernier, alors que la commune de Lauris est sous les orages, un habitant se retrouve avec 7cm d'eau chez lui. Thierry Dernis, adjoint à la voirie, se rend sur les lieux pour évaluer la situation et voir qu'elles peuvent être les solutions même si ce n'est pas du ressort des compétences de la municipalité.

« Il m'a attrapé par mes vêtements alors que je ne m'y attendais pas, raconte l'élu de Lauris. Il a ensuite voulu me frapper. Les personnes présentes se sont interposées et j'ai réussi à me dégager. Alors que je partais il m'a dit : 'Je vais te retrouver et je vais te tuer'. »

Thierry Dernis va aussitôt porter plainte. « J'ai été reçu par les gendarmes qui m'ont écouté. Rien que ça, cela fait du bien. Le lendemain la personne a été arrêtée et mise en garde en vue pendant une journée. C'est rassurant de voir que les institutions répondent. »

Une démission collective pour un électrochoc

Dans le même temps, l'adjoint de Lauris reçoit le soutien de toute son équipe municipale. Dans la foulée, André Rousset, le maire, annonce aussi qu'il démissionnera en compagnie de sa majorité. Cette décision devant servir d'électrochoc afin de sensibiliser les pouvoirs publics et les médias contre ce phénomène

Ecrit par le 11 avril 2025

général de violences croissantes. « Une action choc pour faire prendre conscience de ces dérives », explique André Rousset, maire de Lauris.

Une protestation qui ne sera finalement pas mise à exécution après plusieurs échanges avec les services de la préfecture de Vaucluse.

La parole se libère

La succession de ces incidents a au moins le mérite de pousser les autres élus vauclusiens à sortir de leur silence après avoir trop longtemps accepter ce type d'acte.

« Les langues se délient, reconnaît Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV, et les élus n'hésitent plus à nous faire part de leurs mauvaises expériences en la matière. »

Dans ce cadre, l'AMV recueille les signalements que lui font remonter les élus depuis le terrain. Des signalements de différents niveaux de gravité, qui peuvent aller des insultes jusqu'à des intimidations ainsi que des gestes physiques, et contre lesquels l'AMV se porte systématiquement partie civile.

Gestion des conflits : des formations du GIGN avec l'AMV

Afin de permettre aux élus de Vaucluse de faire face à certaines situations de conflit, l'AMV a organisé des réunions animées par un négociateur de l'antenne du GIGN à Orange. A cette occasion, la gendarmerie nationale explique aux maires et aux élus comment réagir face à une personne agressive et comment tenter de désamorcer une situation de conflit. Une demi-douzaine de réunion a déjà eu lieu avec l'AMV qui va proposer de nouvelles sessions. Par ailleurs, la gendarmerie propose également [des fiches d'informations](#) consultables sur le site referentsurete.fr.

L'AMV dispose d'élus référents contre les violences et les agressions d'élus

Par ailleurs, afin de mieux coordonner son action auprès de ses membres, l'Association des maires de Vaucluse a désigné deux référents : le maire de Sainte-Cécile-les-Vignes et l'adjoint à la sécurité de Mormoiron. Deux élus en charge des violences faites aux élus au sein de l'AMV qui, eux aussi, ont été confrontés aux menaces.

« Au sortir du Covid, j'ai subi une altercation avec des propos homophobes, rappelle [Vincent Faure](#), maire de Sainte-Cécile-les-Vignes. Une affaire classée sans suites même s'il y a eu une écoute des gendarmes et du procureur. »

De son côté Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique, de la prévention de la délinquance, des écoles, du conseil municipal des jeunes et de la culture à Mormoiron a dû batailler ferme pour que la justice s'en mêle.

« Entre le moment où j'ai déposé plainte, le 25 juin 2022, et le classement sans suite avec un simple rappel à la loi, c'était le 29 novembre. Et encore il a fallu que je voie deux fois le procureur qui nous a dit qu'il avait une échelle de sanction qu'il se devait de respecter. »

En attendant, l'élus de Mormoiron, ancien policier et gendarme, reconnaît alors que l'on peut avoir parfois le sentiment d'être seul, surtout dans les petites communes.

« Dans un village on croise l'agresseur ou sa famille tous les jours. On peut se sentir vulnérable même si fort heureusement on a le soutien de l'AMV. »

Certains s'excusent parfois

Venue soutenir son collègue de Cairanne, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, a elle aussi connue

Écrit par le 11 avril 2025

pareille mésaventure.

« J'ai moi-même été aussi victime de violentes injures le 17 mai dernier, confie l'élue. J'ai informé l'AMV et j'ai porté plainte mais je n'ai pas eu de retour à ce jour. »

Sa 'faute' ? avoir fait une remontrance à une personne qui conduisait trop vite un fourgon sur la place de la mairie, là où jouent des enfants.

« Je n'avais pas voulu témoigner dans la presse à ce moment-là car il y a une fraternité et se sont des gens corrects. Depuis, le monsieur m'a envoyé un message pour s'excuser de son attitude en expliquant qu'il avait tout un tas de raisons personnelles pour expliquer pourquoi il s'était comporté aussi mal : « il exprime son plus profond regret pour son comportement impulsif et irrespectueux à mon égard. Il est conscient d'avoir mal agi. »

Comment réagir face à une personne agressive?

Confinement, anxiété, isolement... Le contexte de crise sanitaire peut créer de la colère et se transformer en agressivité.

Origine de l'agressivité
La colère et l'agressivité qu'elle génère sont toujours la conséquence d'une frustration comme la privation de besoins qui nous semblent légitimement dus (espace, temps, liberté, relation...)

Garder son calme
Ce n'est généralement pas vous qui êtes visé personnellement mais plutôt l'entreprise, l'administration, l'insitution qui vous emploie, ou l'uniforme que vous portez.
Gardez votre sang froid
Restez courtois, calme et poli
Adoptez une attitude neutre

Écouter pour comprendre...

... l'autre
En identifiant son profil, ses croyances et son système de valeurs, vous pourrez comprendre ce qui est important pour lui.

... sa problématique
En lui accordant une véritable attention pour comprendre la nature de son problème, en comprenant qu'il puisse être énérvé, vous êtes sur la bonne voie pour désamorcer le conflit.

Et faire preuve d'empathie
Essayez de sortir de **VOTRE** cadre de référence pour comprendre votre interlocuteur. Visualisez la situation à travers **SON** regard.

Écoute active

En adaptant votre langage corporel :

- Expression du visage
- Contact visuel
- Posture, gestes
- Distance physique

En maîtrisant votre voix :

- Timbre
- Volume
- Rythme
- Ton
- Débit

En montrant que vous écoutez :

- Reformuler (Si j'ai bien compris...)
- Acquiescer
- Faire préciser (questions ouvertes)
- Résumer les idées maîtresses

Par des attentions verbales :

- Signes d'encouragement
- Intonation
- Répétition à la lettre

En considérant l'autre :

- Reconnaître les émotions de l'autre
- Réfléter ses sentiments (vous avez l'air..., vous semblez...)

Créer une relation de confiance mutuelle

Le rapport avec l'individu va se renforcer par l'adaptation à son vocabulaire et à la prise en compte de ce qui est important pour lui. Se sentant écouté, son agressivité va diminuer. Il pourra ainsi consentir à vous laisser vous exprimer et trouver le temps de lui offrir des solutions ou de lui proposer des alternatives.

L'issue

Une fois que vous avez convenu d'une solution ensemble, prenez le temps de lui expliquer les prochaines étapes. Retenez que la résolution d'un problème n'est pas impérative, mais qu'en revanche sa considération l'est pour espérer une issue favorable au conflit.

Face à une personne suicidaire, armée ou à toute autre situation de danger immédiat, faites immédiatement appel au 17.

Barrières à la communication :

- Donner des directives ou des ordres
- Menacer, juger, critiquer, blâmer
- Contrer, argumenter
- Étiqueter, ridiculiser, humilier
- Éviter le sujet, faire de l'humour

- Ne l'interrompez pas.
- Ne terminez pas les phrases à sa place
- Ne tirez pas de conclusions trop rapides
- Résistez à l'envie de résoudre le problème de façon simpliste

La gendarmerie propose notamment des fiches conseils de 'déconfliction' à destination des élus afin de disposer de base pour réagir face à une personne agressive.

« Aujourd'hui la parole du maire, ne vaut rien contre un délinquant de la route. »

Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds

Ecrit par le 11 avril 2025

Des élus qui dérangent parfois les petits trafics

Une litanie sans fin que conclut Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds : « J'ai été menacé de mort lors de mon 1^{er} mandat pour une histoire d'urbanisme. Je n'avais pas porté plainte. »

Là, c'est un conducteur qui a mis en danger la vie d'un de ces policiers municipaux en forçant le passage lors d'un simple contrôle où il était présent avec son premier adjoint.

« Nous avons clairement vu le conducteur accélérer et notre policier a dû sauter sur le côté pour l'éviter. Nous avons noté et le numéro et il fallut relancer à plusieurs reprises le procureur pour qu'il y ait des suites. La personne a dit qu'il n'avait pas vu le policier. C'est donc parole contre parole mais aujourd'hui la parole du maire, qui est officier de police et assermenté de par sa fonction, ne vaut rien contre un délinquant de la route. »

« L'écharpe tricolore ne fait pas des élus des surhommes. »

Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes

Ne plus rien laisser passer

« Tout cela, ça affecte autant la vie d'élu que la vie personnelle car il y a des impacts directs », regrette pour sa part, Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV qui constate que si certains élus « se sont engagés dans des démarches judiciaires, d'autres peuvent parfois être plus en retrait. »

« Jusqu'alors on rentrait chez soi ou sa mairie et on pensait à autre chose. Mais maintenant, il ne faut plus tourner la page, insiste Vincent Faure. Désormais, il faut tout faire remonter pour savoir ce qui se passe dans nos départements, ce qui se passe en France. Il n'y a pas de petites agressions concernant les élus et plus généralement les citoyens d'ailleurs. Quelle que soit l'agression, elle est intolérable. Il ne faut rien laisser passer. C'est pour cela que je suis fier que l'AMV se porte systématiquement partie civile en étant totalement solidaire avec les élus. Je trouve aussi extrêmement courageux que mes collègues, maires, adjoints ou élus aillent jusqu'au bout de leur démarche de plaintes même si parfois c'est difficile de le faire dans un petit village où tout le monde se connaît. Une solidarité au sein de son propre conseil municipal doit aussi être de mise. Les élus ne sont que des femmes et des hommes. L'écharpe tricolore n'en fait pas des surhommes. »

Le Covid et les réseaux sociaux n'ont rien arrangé

Une situation qui, aux dires des élus, s'est particulièrement aggravée au sortir du Covid.

« Il y a de plus d'incidents de ce type depuis la fin du Covid et la réouverture des 'cages', poursuit le maire de Sainte-Cécile. On constate une agressivité de plus en plus surprenante. Je pense aussi au médecin, aux enseignants, aux forces de l'ordre, aux sapeurs-pompiers, à tous ceux qui sont en contact avec le grand public. »

« Et les réseaux sociaux offrent un univers sans limites à ces excès », complète le président de l'AMV.

« Il faut voir aussi que nous dérangerons les petits trafics ou que nous sommes confronté à des mineurs qui traînent la nuit et que nous ramenons à leurs parents sans que certains de ces derniers n'aient à redire sur le comportement de leurs enfants », indique également, Michel Terrise, le maire d'Althen.

Ecrit par le 11 avril 2025

« A cela s'ajoute des problématiques avec des individus qui ont des problèmes psychologiques ou psychiatriques que l'on a identifiés », complète Pierre Gonzalvez. « Nous sommes particulièrement démunis dans ces cas de figure », confesse la maire de Sarrians.

« Nous sommes responsables de tout, y compris pour des problèmes de compétences qui ont été enlevés aux maires. »

Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV

« Nous sommes assaillis tous les jours pour des problèmes concernant des compétences qui ont été enlevés aux maires : l'assainissement, la fibre, l'eau, les déclarations d'impôts, la distribution d'électricité, les encombrants, les routes, la vitesse, les vols... Nous sommes responsables de tout », regrette le président de l'AMV.

Ce dernier poursuit cependant « Les gens se rendent tout de même compte de ce que nous faisons. Beaucoup de nos administrés nous disent 'qu'ils ne savent pas comment on fait' et 'comment on supporte ces contraintes'. 'Qu'ils ne voudraient pas être à notre place'. »

Si à ce jour ces agressions ne sont pas encore venues à bout de leur motivation, entre pare-brise casé ou rayure sur la voiture, des élus de Vaucluse reconnaissent que cela commence à entamer leur détermination pour la vocation...

Ainsi, selon l'Association des maires de France, le taux de démission serait actuellement de 15% pour les élus municipaux alors qu'il n'est que de 2,7% dans le secteur privé.

Condamner c'est bien, agir c'est mieux !

« Le problème aujourd'hui c'est que les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics », explique Jean-François Lovisol, ancien co-président de l'AMV désormais député de la 5^e circonscription de Vaucluse. Il peut y avoir les discussions dans la rue, voir des engueulades, mais on est dans le ressort de la 'Pagnolade'. Mais il y a aussi ce qui est de l'ordre de l'inacceptable, comme à Lauris ou Cairanne. »

« Les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics. »

Jean-François Lovisol, député de la 5e circonscription de Vaucluse

« Je veux bien que l'on nous interpelle toute la journée pour des choses où l'on n'a rien à voir, poursuit le parlementaire. On est là pour ça. Mais il ne faut pas oublier que les élus locaux sont les derniers à faire du lien social quand il n'y a plus de services publics sur les territoires. Et ils ne le font pas pour l'argent. Ce n'est pas pour 500€ par mois, qui passent d'ailleurs principalement dans les frais de déplacement

Ecrit par le 11 avril 2025

qu'ils le font, mais bel et bien pour l'intérêt collectif et rendre service aux gens. Si on perd ces élus-là, il n'y a plus rien derrière. Il faut donc que l'Etat prenne des mesures et des sanctions exemplaires quand un élu local est agressé comme c'est le cas par exemple pour un gendarme. Il faut envoyer un message car c'est bien de condamner mais il faut aussi agir. »

Dans cette optique, Jean-François Lovisolo et Karl Olive, député de la 12e circonscription des Yvelines, proposent donc une loi relative « au renforcement de la législation visant à protéger les élus municipaux », « ces fantassins de la République, ces chevilles ouvrières du pays, qui sont quotidiennement vilipendés, agressés au point de renoncer à une mission qui leur a été confiée en toute légitimité par leurs concitoyens. »

Les maires des petites communes en première ligne

« Dans les communes, ce phénomène est bien connu des maires et des personnels municipaux, poursuit Jean-François Lovisolo. Les plus petites d'entre elles ne peuvent pas bénéficier d'agents assermentés, ni de services structurés. Ce sont donc souvent les élus qui se retrouvent seuls, face, d'une part, à un nombre grandissant d'infractions (dégradation de biens publics et de mobilier urbain, dépôts sauvages d'ordures...) et, d'autre part, à des agressions, menaces, intimidations, insultes ou injures qui touchent maires, adjoints et conseillers municipaux dans l'exercice ou du fait de leurs fonctions. »

La proposition de loi des deux députés a notamment pour objectif d'aligner les peines suite à des délits contre les conseillers municipaux en charge d'une mission de services publics sur celles prévues pour ces mêmes agissements contre les représentants des forces de l'ordre.

Allongement du délai de prescription pour diffamation et protection fonctionnelle

Le texte prévoit aussi que la durée d'un acte diffamatoire, prescrit tous les 3 mois, puisse être allongée à 12 mois pour les personnes dépositaires de l'autorité publique. Autre souhait : la création d'un « un délit d'atteinte à la vie privée par diffusion d'informations relatives à la vie privée, familiale d'une personne titulaire d'un mandat électif communal permettant de l'identifier ou de la localiser afin de protéger les élus par l'interdiction de la diffusion malveillante de données personnelles, notamment sur un service de communication au public en ligne ».

Il est également demandé « d'étendre la compensation financière par l'État, couvrant les coûts de couverture assurantielle, à toutes les communes de moins de 10 000 habitants. Cette mesure s'appliquerait à la protection fonctionnelle accordée aux conseillers municipaux, afin de soulager ces derniers de cette charge financière ».

« L'Agression est un acte exceptionnelle et doit avoir une réponse exceptionnelle, insiste le député vauclusien, ancien maire de la Tour d'Aigues. Et cette réponse c'est une réponse pénale. »

« Le débat cela empêche de se battre. »

André Rousset, maire de Lauris

Pas de salut sans une réaction collective

Ecrit par le 11 avril 2025

« Je pensais que l’humanité évoluait, mais parfois il faut constater que parfois elle régresse, constate avec un brin de fatalisme, André Rousset, le maire de Lauris. Je suis travailleur social de formation initiale. C’est tous ensemble que nous devons agir : les élus, les citoyens, la République. Cela passe par tout le monde, les papas et les mamans aussi, les députés, la préfète, les journalistes. Il faut saisir les enjeux de tout cela et qu’on essaye de le freiner. Si on ne le fait pas ensemble, nous n’y arriveront pas. Il faut mettre de l’humain dans ce qui nous uni car aujourd’hui on perd de l’humain. Il faut comprendre que le débat cela empêche de se battre. »

Laurent Garcia

La réponse des services de l’Etat

Conscient d’une situation de plus en plus tendue, Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, a tenu à rappeler que Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la ruralité annoncé la création d’un centre d’analyse et de lutte contre les atteintes aux élus.

Ce dernier pilotera le déploiement d’un pack sécurité comprenant :

- la création d’un réseau de plus de 3 400 référents « atteintes aux élus » dans toutes les brigades de gendarmerie et les commissariats, offrant un point de contact privilégié aux élus pour parler des menaces ou des violences dont ils font l’objet,
- le renforcement du dispositif ‘Alarme élu’, qui permet aux élus qui se sentent menacés d’alerter leur commissariat ou leur gendarmerie pour être secourus rapidement en cas d’appel au 17, et bénéficier d’une vigilance renforcée de la part des forces de l’ordre,
- le rappel aux préfets du principe ‘une menace = une évaluation’, pour que ces derniers puissent décider de mesures éventuelles de protection.

Ces mesures permettront d’amplifier la démarche « d’aller-vers » des forces de l’ordre, afin de faciliter le dépôt de plainte des élus locaux quand ils le souhaitent et où ils le souhaitent.

Sarrians se prépare pour la Coupe du monde de BMX

Ecrit par le 11 avril 2025



Les 23 et 24 septembre prochains, la commune de Sarrians, dont la piste de BMX est [labellisée 'centre de préparation des jeux'](#) en vue des [Jeux olympiques d'été Paris 2024](#), va accueillir pour la première fois deux manches de la coupe du monde de BMX race. Afin de bien préparer cet événement sportif, une réunion de travail vient d'être organisée sur le site.

[Violaine Demaret](#), préfète de Vaucluse, Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras, [Christelle Jablonski-Castanier](#), présidente de la commission des sports du Département, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, et [Michel Callot](#), président de la Fédération française de cyclisme, étaient présents au pied de [la butte de 8m](#), accompagnés des deux champions de France vauclusiens [Camille Maire](#) et [Sylvain André](#), ainsi que le champion du monde Simon Marquart. L'occasion de visiter les différentes infrastructures aménagées non seulement pour les sportifs, mais aussi pour toute la partie logistique qui peut entourer une compétition. L'aspect sécuritaire a également été évoqué.

La commune de 6000 habitants, dont le [club de BMX](#) présidé par [Stéphane Garcia](#) œuvre sur ces infrastructures depuis 6 ans, se sent prête à accueillir les coureurs du monde entier, mais aussi les

Ecrit par le 11 avril 2025

Français, qui pourront jouer à domicile, avant de prendre la piste des Jeux Olympiques.

V.A.

Sarrians : le Domaine Les Ondines recherche des investisseurs pour l'aider à évoluer



La plateforme d'investissement dans le domaine viticole Fundovino vient de lancer un projet de financement participatif, aussi appelé le 'crowdfunding' pour que le [Domaine Les Ondines](#), situé à Sarrians, puisse se convertir en biodynamie.

Ecrit par le 11 avril 2025

La plateforme [Fundovino](#) a été fondée en 2014 dans le but de donner un petit coup de pouce aux personnes qui contribuent à faire du vin français un réel patrimoine du pays. En opération sur l'ensemble du territoire français, Fundovino vient de lancer un projet en Vallée du Rhône, pour le Domaine Les Ondines.

Basé à Sarrians, le domaine de près de 60 hectares qui produit majoritairement du vin en AOP Vacqueyras est en bio depuis 2009 mais souhaite prendre le virage vers la biodynamie. Requérant de nouveaux équipements plus ou moins onéreux, le passage en biodynamie peut s'avérer être un processus lourd et long. C'est pourquoi Fundovino cherche à réunir 147 personnes physique ou morales, qui peuvent venir de toute l'Union Européenne, d'ici le 31 juillet prochain afin d'investir dans la SAS La Terre des Ondines, créée pour acquérir 3,6 hectares de vignes AOP Vacqueyras.

Le rôle de ces investissements

Chaque investisseur achète une part des ces vignes pour 2860€. Une fois que les investisseurs sont réunis, ils confient l'exploitation de 3,6 hectares de vignes à [Jérémy Onde](#), le propriétaire récoltant du Domaine Les Ondines. Mais pourquoi passer par un projet d'investissement pour aller vers la biodynamie ?

« Jérémy Onde possède des vignes en fonds propres, à son nom, qu'il souhaite basculer en société, explique [Jérémy Prudhon](#), responsable marketing et communication de Fundovino. Il veut donc que sa société rachète ces terres-là afin de restructurer le domaine d'un point de vue bancaire pour pouvoir passer en biodynamie »

Le but final de Fundovino est que le vigneron soit propriétaire des terres qu'il exploite.

Jérémy Prudhon

Ainsi, la sortie de l'investissement se fait quand le vigneron est prêt, quand il peut racheter les parts des investisseurs. Le vigneron s'engage à racheter celles-ci entre la cinquième et la quinzième année qui suit l'investissement. Ainsi, d'ici 2037, Jérémy Onde sera de nouveau propriétaire des 3,6 hectares de terres pour lesquelles Fundovino recherche actuellement des investisseurs.

L'avantage d'investir

Fundovino le garantit, la sortie de l'investissement se fait uniquement sous condition de plus-value pour l'investisseur. Le prix du rachat des parts par Jérémy Onde sera donc évalué en fonction de l'évolution du prix de la terre. Sur les dix dernières années, une terre d'un hectare en AOP Vacqueyras a vu son prix évoluer entre 30 et 35%.

Toutefois, si le prix de cette terre ne bouge pas ou régresse, l'investisseur est garanti d'obtenir une plus-

Écrit par le 11 avril 2025

value de +20%. En échange de cet investissement, l'investisseur peut choisir chaque année un coffret parmi trois, comprenant soit dix, douze, ou dix-huit bouteilles produites par le domaine.

Entre le moment où il achète une part et ou il la revend au vigneron, l'investisseur peut faire le choix de vendre sa part à une tierce personne. Cependant, le vigneron a le droit de préemption, c'est-à-dire qu'il est prioritaire pour acquérir ladite part dès lors que son propriétaire manifeste son envie de la vendre.

Qu'est-ce que la biodynamie ?

En agriculture biologique depuis 2009, le Domaine des Ondines souhaite se diriger vers une agriculture en biodynamie. Mais quelle différence y a-t-il entre les deux ? « Pour faire court et simple, on peut dire que la biodynamie est une forme de bio plus poussée », explique Jérémy Prudhon.

Le cahier des charges n'est pas le même. La différence principale concerne l'utilisation d'intrants. Alors que l'agriculture biologique utilise des produits de traitement 100% bio, l'agriculture biodynamique, elle, privilégie les produits 100% naturels tels que le fumier, le lisier ou encore les déchets. Lors du désherbage, par exemple, aucun produit n'est utilisé, mais un troupeau de moutons vient s'en occuper.

Le rôle de Fundovino

Dans ce projet vers la biodynamie, Fundovino tient un double rôle. Dans un premier temps, après avoir décidé des détails du projet, l'entreprise se charge de la mise en lumière du domaine viticole et de la communication du projet. Dans le cas du Domaine Les Ondines, c'est [Jean-Christophe Guérard](#), le directeur générale de la plateforme, qui a rencontré Jérémy Onde lors d'un salon. C'est donc à la suite d'une rencontre fortuite et d'une discussion entre deux passionnés qu'est né le projet de crowdfunding pour le domaine.

Dans un deuxième temps, Fundovino s'occupe de réunir les investisseurs sur sa plateforme et c'est sur cette dernière que les potentiels investisseurs peuvent s'inscrire, découvrir le domaine viticole, les avantages à participer au projet, etc.

Pour en savoir plus sur le projet et devenir investisseurs, [cliquez ici](#).

Sarrians, Apero Pop-Rock ce samedi

Ecrit par le 11 avril 2025



L'Union Musicale Sarriannaise organise avec la ville de Sarrians cet apéro Pop-Rock gourmand.

4 vigneron sont invités à nous faire partager leur passion du vin et évidemment à nous les faire déguster : Xavier et Vincent Angles du Domaine du Bois de Saint-Jean à Jonquerettes, Vincent et Bruno Delubac du Domaine Delubac à Cairanne, Igor et Amélie du Domaine Mélodia à Vaison-la-Romaine, Sébastien Bouteille du Domaine de Cabridon à Sarrians.

Des stands culinaires seront également présents:

Marion et Gaspard nous présenteront leurs assiettes chaudes d'escargots du Ventoux, l'écaillère Nathalie vendra des plateau d'huîtres et de crevettes, l'Épicerie idéale de Cadenet proposera cornets d'anchoïade, sauce blanche et légumes, assiettes de fromages (petit assortiment), pastèques farcies de fruits...sans oublier les biscuits salés de Charlotte Bourret d'Entrechaux.

Sous la direction de Sylvie Rogier, l'Union musicale Sarriannaise et l'ensemble Au Chœur desVignes de Camaret animeront la soirée.

Rendez-vous dès 18h sur la place du village pour écouter les plus grand succès des groupes Abba et Queen. Apéro et dégustation locale se termineront vers 21H.

Samedi 18 juin. A partir de 18h. Ouvert à tous. Place de la Mairie. Sarrians.